



La police de proximité



Enseignement communal  
Quand inscrire son enfant?



Jusqu'au 28 février  
Navexpo 2010

# Jette Info

n° 172

6 février 2010

## Passez au durable



**Fête du Développement durable**  
ateliers - jeux interactifs - animations

La commune de Jette organise, le samedi 6 février, la deuxième édition de la fête du développement durable dont le slogan est « Passez au durable ». Cette fête, pour jeunes et moins jeunes, se composera d'une série d'activités interactives destinées à profiter d'un agréable après-midi éducatif seul ou en famille.

Le thème de l'événement est la consommation durable. Diverses associations bruxelloises et jettoises organiseront une dizaine d'ateliers attrayants et surprenants. Des jeux pour enfants figurent également au programme. N'hésitez pas à y faire un saut.

**PLUS DE DÉTAILS EN PAGE 13**

**Editeur responsable:**  
**Hervé Doyen, Bourgmestre**  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél. : 02 423 12 00  
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

# Remaniement des attributions au sein du collège

*Comme vous l'avez déjà certainement appris par la presse, la commune de Jette a une nouvelle majorité depuis le 23 décembre 2009. Cette majorité se compose désormais de la Liste du Bourgmestre (LBJ), Ecolo/Groen et MR/OpenVLD. Les compétences des échevins au sein du collège ont également été quelque peu remaniées, comme vous pourrez le lire dans le Jette en poche.*



Les ajustements : l'échevine Christine Gallez (Ecolo) est désormais également compétente pour les Affaires sociales ; l'Emploi va à l'échevin Bernard Lacroix (LBJ) ; la compétence Personnes handicapées va à l'échevine Claire Vandevivere (LBJ) ; le Charroi va à l'échevin Jean-Louis Pirottin, l'Enseignement francophone échoit à Paul Leroy (LBJ) et enfin les cours de Promotion sociale vont à l'échevin Benoît Gosselin.

L'objectif de cette nouvelle majorité est de donner une impulsion neuve à la conduite de la commune. Les projets concertés seront notamment orientés vers la petite enfance, la mobilité, le logement, l'espace public, la réduction progressive de la pression fiscale et la citoyenneté.

**La prochaine séance du conseil communal consacrée au budget aura lieu le mercredi 24 février à 19h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.**

## Solidarité



Une effroyable catastrophe humanitaire a frappé Haïti le 12 janvier dernier. Un très fort séisme a provoqué de terribles dégâts et fait plus de 150.000 morts. Les Haïtiens qui ont survécu au tremblement de terre sont profondément touchés. Certains sont (lourdement) blessés, nombre d'entre eux n'ont plus d'abri et ont perdu amis et famille. Nous ne pouvons pas rester impassibles face à un tel désastre. Les images que diffuse la presse donnent froid dans le dos. Aider à la reconstruction du pays demandera beaucoup d'efforts et d'investissements ; d'autant plus que Haïti était déjà un des pays les plus pauvres du monde avant la catastrophe. La Commune consacre 15.000 € sur le budget 2010 en faveur de Haïti. Et en outre, je suis fier qu'une collaboratrice de l'administration communale s'investisse déjà depuis de nombreuses années en tant que bénévole dans un projet local en Haïti, via l'association belge « Haïti Guatemala La Source ». Cette asbl offre aux enfants haïtiens un avenir meilleur en mettant en place différents projets éducatifs et d'accueil. Si vous souhaitez faire parler votre cœur et votre portefeuille, vous pouvez notamment, par exemple, soutenir ce projet dont vous savez que votre contribution sera intégralement allouée à la population locale. Vous trouverez les détails sur cette association en page 4.

Mais le besoin de solidarité se fait sentir ici aussi. 2010 est l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Notre commune peut heureusement compter sur un réseau bien développé d'organisations sociales qui apporte soutien ou aide aux personnes dans le besoin. Cela va de l'assistance en cas de problèmes psychologiques à l'accueil ou aux projets socio-culturels. Vous pouvez découvrir ces organisations sociales et leur travail dans ce Jette Info et dans le guide pratique Jette en poche que vous recevez ce mois-ci avec votre journal communal d'information.

Vous pourrez également faire connaissance avec vos agents de quartier dans cette édition. La zone de police de Bruxelles-Ouest enregistre de bons résultats, les chiffres en baisse de la criminalité en attestent. Notre commune est divisée en cinq secteurs qui ont chacun différents inspecteurs de quartier. Ces inspecteurs sont souvent présents sur le terrain et constituent le premier contact entre la population et la zone de police. Cette structure rapproche les habitants et la police de proximité tout en augmentant la visibilité de la police sur le terrain. Avec succès.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



## LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

## Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

## Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

## Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

## CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.75

## Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

# Services de l'administration communale

## Des visiteurs toujours aussi contents



En novembre dernier, les visiteurs de La Maison communale ont pu remplir un questionnaire relatif à la qualité des services de l'administration communale. Il ressort de la majorité des formulaires rendus que les citoyens sont globalement satisfaits de leur administration locale.

Depuis quelques années, la commune de Jette s'est lancée dans un processus d'évaluation et d'amélioration de ses services. Septembre 2006 a marqué un tournant dans la vie de l'administration communale car elle

s'est vu délivrer la certification ISO 9001. Procédures, souci constant de la satisfaction du client (notamment par le biais d'enquêtes), suivi des plaintes et audits externes ne sont que quelques aspects pris en compte pour la certification.

Pour la quatrième année consécutive, le service communal de la Qualité a réalisé une enquête du 23 au 27 novembre 2009 dans le but d'évaluer l'adéquation des services communaux avec les attentes de leurs visiteurs.

### Espace d'accueil et disponibilité plébiscités

Au total, 473 personnes ont déposé un formulaire d'enquête rempli. La grande majorité d'entre elles, 97,87%, a émis une opinion positive sur les prestations de l'administration communale alors que seulement 1,28% des répondants se sont déclarés mécontents.

Une fois de plus, La Maison communale fait quasiment l'unanimité. Avec 89,13% de réponses positives, la qualité de l'espace d'accueil obtient un des meilleurs scores.

Les sondés se sont principalement prononcés sur les services Démographie et Etat civil. Ces deux services constituent, en effet, les interlocuteurs privilégiés du public: maria-

ges, obtention d'une carte d'identité, déclaration de naissance,... D'autres départements, tels que la Gestion financière et comptable, la Gestion du territoire, le service des Seniors et l'Accueil n'ont toutefois pas manqué de réactions positives.

La disponibilité et la pertinence d'informations recherchées ainsi qu'un accueil agréable et un temps d'attente raisonnable aux guichets sont autant d'atouts de l'administration communale jettoise. Cela n'occulte toutefois pas les remarques négatives qui ont été émises par certains visiteurs. Celles-ci se concentraient principalement sur les heures d'ouverture de la commune, avec 4,48% des répondants demandeurs d'une deuxième ouverture tardive en semaine.

Ces résultats positifs ne sont guère différents de ceux obtenus l'année dernière. Ils indiquent donc que l'administration communale tient le bon cap. Aucune intention toutefois de se reposer sur ses lauriers.

L'administration communale jettoise, sous l'égide de l'échevin de la Qualité Jean-Louis Pirotin, entend poursuivre ses efforts de manière efficace et structurée afin d'être en parfaite adéquation avec les besoins de ses clients, les habitants.

## De nombreuses personnes à la traditionnelle fête de Nouvel An



Les Jettois se sont rendus nombreux à la traditionnelle fête de Nouvelle An organisée le 16 février 2010 dans la salle communale des Fêtes.

Dans son discours, le bourgmestre Hervé Doyen a évoqué la tragédie en Haïti. Les gens la qualifient de terrible événement. A juste titre, vu que ce séisme dévastateur est une des plus grandes catastrophes humanitaires de l'histoire. Mais, en s'exprimant sur les récentes chutes de neige, certains utilisent les mêmes termes. Ces désagréments temporaires sont décrits comme « terribles » alors qu'un minimum de mise en perspective s'impose. Il semble que nous avons oublié comment nous pouvions nous amuser des heures durant dans des paysages enneigés. Les températures hivernales et les soucis qui s'ensuivent font partie du cycle des saisons. S'en plaindre n'a pas que peu de sens.

Nous devons veiller à ce que notre société ne deviennent pas amère et rester conscients de la richesse de notre société occidentale.

Comme chaque année, cette réception a donné aux Jettois la possibilité de rencontrer les mandataires et d'obtenir des informations auprès des différents services communaux et des institutions locales (CPAS, Foyer jettois, zone de police, Agence locale de l'Emploi, Croix-Rouge,...).



## La Kids-ID pour les vacances à l'étranger

Les enfants belges de moins de 12 ans doivent disposer d'une Kids-ID lorsqu'ils voyagent en Europe. Parents, pensez-y avant de faire vos valises ; d'autant que l'on estime à près 15 jours le délai entre le moment où vous introduisez une demande auprès de l'administration communale et celui où la carte d'identité vous sera délivrée.

Depuis janvier 2010, toutes les communes belges délivrent la carte d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans (Kids-ID). Cette Kids-ID n'est nécessaire que pour les voyages de l'enfant à l'étranger, sauf si l'actuelle carte de voyage (rectangulaire en carton blanc) est encore valable ou si l'enfant dispose d'un passeport à son nom. La Kids-ID est valable dans la plupart des pays européens et dans quelques pays non européens si l'enfant est accompagné d'un parent en possession d'une carte d'identité valable.

Cela signifie donc qu'il n'y a pas lieu de vous alarmer si votre enfant ne



doit pas se rendre à l'étranger car il peut conserver sa carte d'identité actuelle (carrée en carton blanc).

La Kids-ID ne concerne pour l'instant que les enfants belges ; les enfants non belges de moins de 12 ans continuent d'utiliser l'actuel certificat d'identité (rectangulaire en carton blanc).

### Une Kids-ID en 3 semaines ou 3 jours

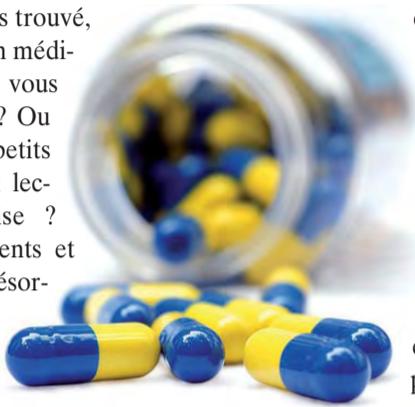
Le délai de délivrance d'une carte d'identité électronique est d'à peu près 15 jours. Il existe toutefois une procédure rapide, notamment pour les cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles (décès à l'étranger, Kids-ID perdue ou volée juste avant un départ,...). Cette procédure ramène le délai d'obtention à 2 ou 3 jours mais il faut savoir qu'elle coûte beaucoup plus cher que la procédure normale. Pour éviter le coût élevé d'une procédure d'urgence, il est conseillé aux parents de demander la Kids-ID 3 semaines avant le départ à l'étranger de leur enfant belge âgé de moins de 12 ans. Ils devront se munir de l'actuelle carte d'identité en papier de leur enfant et d'une photo couleur sur fond blanc. La présence de l'enfant accompagné d'un des 2 parents est impérative. La Kids-ID coûte 4,25 € en procédure normale.

**Renseignements : service communal de la Population – chaussée de Wemmel 100 – 02.423.12.51.**



## Les notices de tous les médicaments désormais sur internet

Combien de fois n'avez-vous pas trouvé, dans votre armoire à pharmacie, un médicament encore valable mais dont vous avez perdu la notice d'utilisation ? Ou alors la notice est bien là mais les petits caractères la rendent illisible aux lecteurs dont la vue est mauvaise ? L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé apporte désormais une solution facile à ces problèmes. Sur son site ([www.fagg-afmps.be](http://www.fagg-afmps.be)), l'agence reprend les notices de tous les médicaments disponibles sur le marché belge.



désormais une base de données comprenant toutes les notices des médicaments disponibles sur le marché. L'objectif de cette initiative est de favoriser un bon usage des médicaments. Il s'agit d'un moyen d'aider les usagers qui ne retrouvent plus la notice ou qui ne peuvent pas la lire car elle est imprimée avec de trop petites lettres. La version en ligne des notices présente plus de

5.000 produits et est régulièrement mise à jour. Un moteur de recherche vous permet de trouver les notices, disponibles aussi bien en français qu'en néerlandais sur le site.

**Site internet de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé:** [www.fagg-afmps.be](http://www.fagg-afmps.be) (cliquez ensuite sur Notices et résumés des caractéristiques du produit).

**Attention:** consultez toujours votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre un médicament.

L'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé veille à la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et des produits de santé en cours de développement clinique et sur le marché. Le site de l'agence offre une réponse aux utilisateurs de médicaments ; plus spécifiquement sur le bon usage d'une médication, les éventuels effets secondaires, les médicaments génériques, la vente de médicaments sur le net,... Ce site propose donc

## La Croix-Rouge a besoin de donateurs de sang, c'est urgent



La Croix-Rouge a un besoin pressant de donateurs de sang. Aux alentours des fêtes de fin d'année, le nombre de donateurs de sang diminue drastiquement. Cela entraîne une menace de pénurie de plaquettes et de plasma. Quelques opérations peuvent être postposées mais, pour les interventions urgentes (accidents de la route, accouchements à risque ou transplantations), chaque minute compte. Il en va de même pour les plaquettes qui sont utilisées dans le traitement de la leucémie ou des cancers.

Vous aussi pouvez sauver la vie de quelqu'un. Chaque jour, des femmes et des hommes ont besoin de sang, de plasma ou de plaquettes pour rester en vie. Si vous avez entre 18 et 65 ans et êtes en bonne santé, n'hésitez donc pas et devenez donneur(-se) de sang !

**Renseignements :** [www.transfusion.be](http://www.transfusion.be), cliquez sur « où donner votre sang »

## www.clicksafe.be pour un usage sûr d'internet

Un site aide les enfants et les jeunes à surfer de manière sûre et responsable sur le net

**Pour beaucoup, une vie sans internet serait inconcevable. Cela est particulièrement vrai pour la jeune génération. Les enfants et les adolescents utilisent internet pour leurs études, les contacts sociaux, les jeux,... Mais internet comporte sa part de risques. Les jeunes peuvent être confrontés à des choses qu'ils ne sont pas censés découvrir à leur âge ou entrer en contact avec des gens aux mauvaises intentions.**

**Le site internet [www.clicksafe.be](http://www.clicksafe.be) aide les enfants et les jeunes à surfer de manière sûre sur le net. Les parents et les enseignants y trouvent aussi des conseils utiles.**



La technologie a évolué de manière fulgurante ces dernières années. GSM, télévision digitale, et bien évidemment internet. Les enfants et les adolescents font un usage quotidien de la merveilleuse technologie de la toile mondiale, pour leurs devoirs ou rester en contact avec leurs amis. Internet offre de nombreuses possibilités. Il donne aux jeunes un vaste regard sur le monde, leur permet de forger et entretenir des liens d'amitié, et est surtout une source de jeux et d'aventure.

Mais il arrive que quelque chose dérape. Les enfants peuvent être confrontés à des choses moins plaisantes ou se comporter dangereusement. Il importe donc qu'ils appréhendent eux-mêmes leur propre comportement sur le net de manière critique et qu'ils apprennent quelles opérations sont autorisées ou à proscrire. Le site [www.clicksafe.be](http://www.clicksafe.be) peut les y aider.

Sur ce site, une initiative de Child Focus et de Sensoa, vous trouvez toutes les informations nécessaires sur l'utilisation sûre et responsable d'internet. Il s'adresse aux enfants, aux adolescents, aux parents et aux enseignants, de manière à chaque fois adaptée au groupe cible. Par le biais de petits jeux, conseils et petites histoires, les enfants apprennent à surfer sans risque. Les adolescents apprécieront la mise en page et le langage. Et les parents et enseignants y trouveront des conseils utiles.

**Renseignements:** [www.clicksafe.be](http://www.clicksafe.be)

### Quelques conseils pour les parents

- Parlez avec les enfants de l'utilisation de l'ordinateur. Discutez avec eux de ce qu'ils font et vivent sur internet, et de ce qu'ils en pensent. Cela crée une confiance et ils viendront vers vous s'ils se trouvent face à un problème.
- Passez des accords portant sur l'utilisation de l'ordinateur. Combien de temps l'enfant peut-il rester devant l'ordinateur, à quel moment et pour quoi faire ?
- Autant que possible, laissez votre enfant surfer en toute indépendance mais placez l'ordinateur dans une pièce de passage ou à un endroit bien visible. Vous pouvez ainsi mieux observer le comportement de votre enfant sur internet et vous êtes dans les parages en cas d'incident.

- Apprenez aux adolescents à être prudents lorsqu'ils livrent des éléments de leur identité, surtout si ce sont des informations personnelles et des photos d'eux-mêmes et d'autres personnes.
- Les enfants partent souvent du principe que tout ce qui se trouve sur internet est la vérité. Sensibilisez-les au fait que toutes les informations ne sont pas fiables et qu'il convient de rester critique.
- Lorsque vous discutez de l'utilisation de l'ordinateur, établissez des liens avec la vie réelle. Les choses que vos enfants considèrent comme à ne pas faire dans la réalité ne se font pas davantage sur internet! Apprenez aux enfants le respect mutuel. Internet donne une fausse impression d'anonymat et les jeunes osent davantage sur la toile parce les réactions n'y sont pas observables.

# Zoom sur la police de proximité

*La police a subi de profonds changements en 1998, aboutissant à la division de la Belgique en zones de police. Plus de 10 ans après cette réforme des polices, différents objectifs ont été atteints parmi lesquels une bonne interaction et un échange d'informations efficace entre les différents services de police ou le fonctionnement « orienté résultats » des forces de l'ordre. Cela a contribué à la qualité, à l'enthousiasme et au professionnalisme de la police. Malgré la formation en zones de police qui sont constituées de différentes communes, la proximité reste une partie importante du travail de la police.*

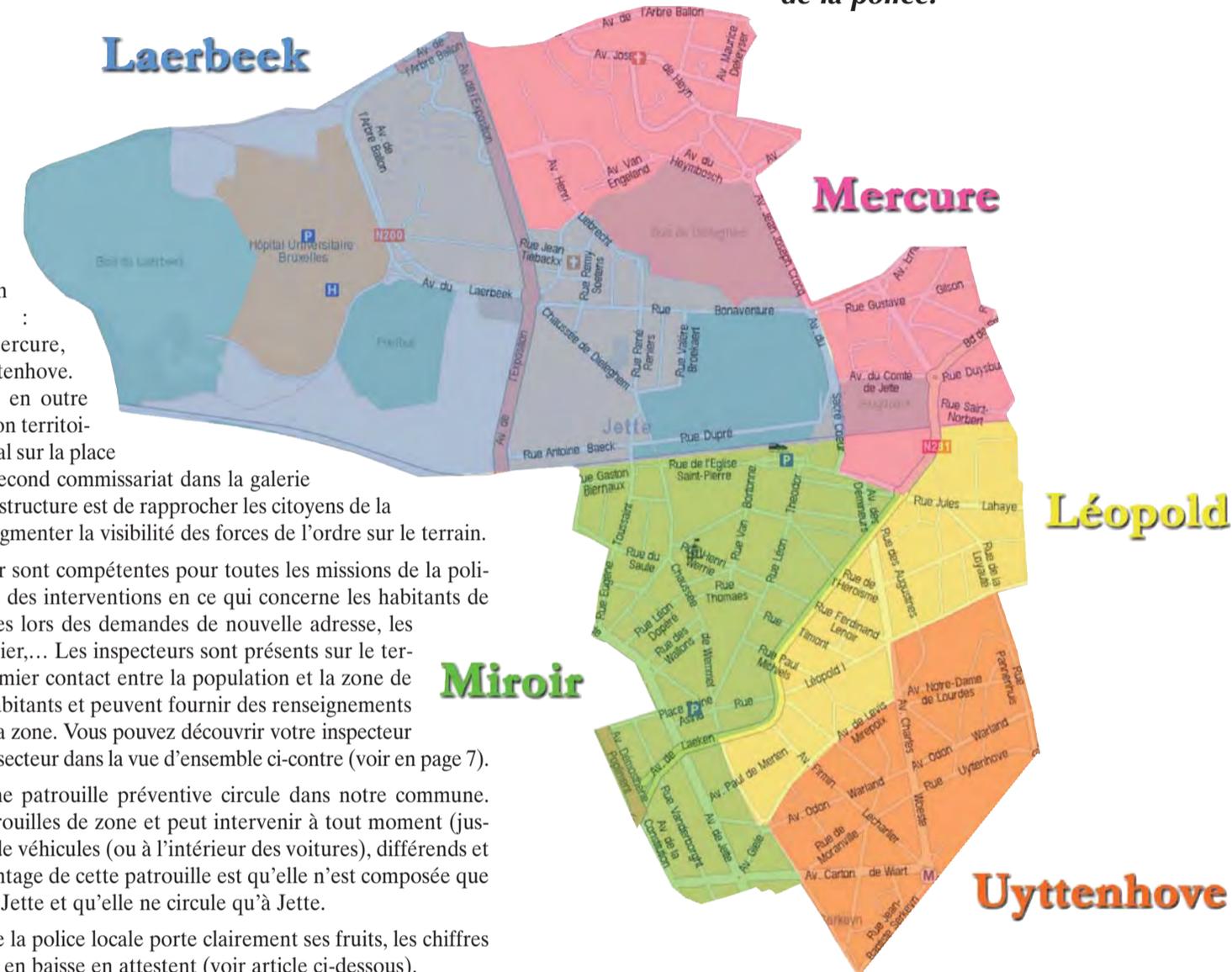
## Au plus près des citoyens

Jette est divisée en cinq secteurs : Laerbeek, Mercure, Miroir, Léopold et Uyttenhove. Notre commune compte en outre deux commissariats sur son territoire : le commissariat central sur la place Cardinal Mercier et un second commissariat dans la galerie Mercure. Le but de cette structure est de rapprocher les citoyens de la police de quartier et d'augmenter la visibilité des forces de l'ordre sur le terrain.

Les équipes de secteur sont compétentes pour toutes les missions de la police de proximité : le suivi des interventions en ce qui concerne les habitants de leur quartier, les enquêtes lors des demandes de nouvelle adresse, les problèmes dans un quartier, ... Les inspecteurs sont présents sur le terrain et constituent le premier contact entre la population et la zone de police. Ils écoutent les habitants et peuvent fournir des renseignements utiles sur les services de la zone. Vous pouvez découvrir votre inspecteur de quartier et l'équipe de secteur dans la vue d'ensemble ci-contre (voir en page 7).

De plus, au moins une patrouille préventive circule dans notre commune. Celle-ci s'ajoute aux patrouilles de zone et peut intervenir à tout moment (jusqu'à 22h) en cas de vols de véhicules (ou à l'intérieur des voitures), différends et nuisances sonores. L'avantage de cette patrouille est qu'elle n'est composée que d'agents de la section de Jette et qu'elle ne circule qu'à Jette.

La manière de faire de la police locale porte clairement ses fruits, les chiffres de la criminalité qui sont en baisse en attestent (voir article ci-dessous).



## Les chiffres de la criminalité diminuent dans la zone de police de Bruxelles-Ouest

*Jette fait partie de la zone de police de Bruxelles-Ouest, avec les communes de Molenbeek, Koekelberg, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe. Dans la première moitié 2009, la police locale a obtenu d'excellents résultats. En comparaison avec le même semestre en 2008 les chiffres indiquent que les actes répréhensibles ont diminué de 14%.*

9.236 infractions ont été commises durant le premier semestre 2009 dans la zone de police de Bruxelles-Ouest. De ces chiffres, il ressort qu'à peu près tous les types de délits sont en baisse. Les efforts de la police ont mené à de bons résultats en ce qui concerne les délits, les vols, les escroqueries, ... Le nombre de vols dans les voitures a chuté de 17,1%. Les saujackings restent néanmoins un problème, pas

uniquement dans notre commune mais dans l'ensemble de Bruxelles. Et bien que le nombre d'excès de vitesse diminue, les accidents de la route montrent que de nombreux problèmes subsistent ; pour preuve les 55% d'accidents suivis de délits de fuite.

Enfin, les chiffres indiquent encore que, lors des six premiers mois de l'année dernière, 500 personnes ont été mises à disposition du parquet dans la

zone de Bruxelles-Ouest, dont 30% de mineurs.

La police fait des efforts quotidiens pour contrer la criminalité dans la zone de Bruxelles-Ouest. Derrière les statistiques, il y a toujours des victimes pour qui ces délits ont des conséquences profondes. Les chiffres montrent néanmoins que les efforts de la police paient.



# Des inspecteurs dans votre quartier

La nouvelle organisation de la police de proximité à Jette permet une bonne visibilité des policiers. Encore faut-il savoir qui est qui. Voici donc, les noms de vos inspecteurs de quartier ainsi que les numéros de téléphone à former pour toute problématique liée à votre quartier. Sur le site de la police locale [www.policelocale.be/5340](http://www.policelocale.be/5340), vous pouvez découvrir dans quel secteur se trouve votre rue, ainsi que les adresses mails des secteurs.

## Secteur Laerbeek

Tel: 02.474.01.85

### Inspecteurs de quartier:

1. Jean-Claude Fontyn (responsable de secteur)
2. Wim Van den Eynde (responsable de secteur-adjoint)
3. Christian Ericx
4. Marc Verbinnen



## Secteur Mercure

Tel: 02.478.90.16

### Inspecteurs de quartier:

1. Daniël Michiels (responsable de secteur)
2. Julien Beguin (responsable de secteur-adjoint)
3. Patrick Uyttenhove
4. Marino Lorenzetti



## Secteur Miroir

Tel: 02.412.68.12

### Inspecteurs de quartier:

1. Steven Meert (responsable de secteur)
2. Christophe Clarambaux
3. Stéphane Grimmeau



## Secteur Léopold

Tel: 02.412.68.13

### Inspecteurs de quartier:

1. Philippe Bodenhorst (responsable de secteur)
2. Francis De Bont
3. Yves Van Steenkiste



## Secteur Uyttenhove

Tel: 02.412.68.14

### Inspecteurs de quartier:

1. Marie-Lyne Fortamps (responsable de secteur)
2. Nagib El Hammadi (responsable de secteur-adjoint)
3. François Sablon
4. Anne-Marie Vandewalle



# La campagne BOB livre de bons résultats à l'échelle nationale

## Le plus bas pourcentage de conducteurs positifs depuis le début de la campagne



**212.592 conducteurs ont été soumis à un alcootest durant la dernière campagne BOB. Ce faisant, les polices locales et fédérale ont largement dépassé le chiffre de 180.000 contrôles prévus. La campagne a donné de bons résultats au niveau national, avec le plus bas pourcentage de conducteurs contrôlés positifs depuis le début de la campagne en 1995. Toutefois, Bruxelles est la moins bonne élève parmi les trois régions et obtient, avec 4,6%, le taux le plus élevé de conducteurs positifs.**

En comparaison avec la précédente campagne de fin d'année (176.478 tests), le nombre de contrôles a augmenté de 23%. Les zones de police locales ont réalisé 163.995 contrôles tandis que la police fédérale a vérifié l'alcoolémie de 48.597 automobilistes. 7.819 conducteurs, soit 3,7%, ont eu un test d'alcoolémie positif ; il s'agit du pourcentage le plus bas depuis 1995. L'année dernière, ce pourcentage était de 4,8. Avec un quart de contrôles supplémentaires et un quart de résultats positifs en moins, on peut parler de campagne réussie.

### Mauvais scores à Bruxelles

Il y a encore du pain sur la planche à Bruxelles. Des trois régions, Bruxelles obtient les plus mauvais résultats avec 334 tests d'alcoolémie positifs sur 7.311 contrôles d'haleine. Cela équivaut à

4,6%. Le permis de conduire de 153 automobilistes a été retiré. Une analyse des résultats par province fournit également de mauvais scores pour Bruxelles. Seuls le Brabant wallon et le Hainaut ont un taux plus élevé d'automobilistes qui conduisent après avoir consommé de l'alcool.

Bien que le nombre de conducteurs contrôlés positifs diminue en Belgique, le pourcentage de chauffeurs alcoolisés qui se trouvent impliqués dans un accident demeure singulièrement élevé. Cela montre qu'il reste encore un groupe d'automobilistes qui n'a toujours pas pris conscience des risques de la conduite sous influence. Les efforts contre l'alcool au volant doivent donc se poursuivre.

## Travaux dans la commune



### Politique proactive pour les travaux publics

**Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.**

**A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.**

**Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.**

**Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.**

### Avenues Odon Warland et Charles Woeste

#### Rénovation du réseau d'égouttage

Suite à des problèmes de débordement d'égouts survenus dans le quartier Procureur / Uyttenhove / Warland, la commune de Jette a sollicité l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) en charge de la gestion du réseau d'égouttage. Mi-novembre, l'IBDE a commencé des travaux d'adaptation du réseau d'égouttage dans l'avenue Odon Warland, entre le carrefour avec la rue Spruyt et celui avec l'avenue Charles Woeste. Une partie du chantier est réalisée par minage (souterrain), avec des ouvertures locales, de manière à réduire au maximum les répercussions sur la circulation. Les travaux nécessitent néanmoins des limitations d'accès et de stationnement dans les zones en chantier. Une signalisation adéquate est mise en place par l'entrepreneur. L'IBDE estimait à 70 jours ouvrables la durée de ces travaux d'adaptation du réseau d'égouttage de l'avenue Odon Warland mais ils ont pris du retard en raison des conditions météorologiques.

#### Rue Dupré

#### Rénovation des trottoirs

Des travaux de rénovation ont débuté mi-octobre dans la rue Dupré. Les trottoirs sont actuellement en cours de rénovation, des ralentisseurs de vitesse ainsi que des extensions de trottoirs seront placés. Le chantier, entamé à hauteur du n° 1 de la rue, se poursuit par tronçon de 100 mètres. Des coussins berlinois définitifs seront ensuite aménagés avec des extensions de trottoirs provisoires (balisées), en attendant l'aménagement du nouveau parking SNCB. Des plantations seront mises en place en concertation avec les riverains. Initialement estimée à 3 mois, la durée des travaux est prolongée de plusieurs semaines à cause du gel que nous avons connu en décembre et en janvier. Le stationnement ainsi que la circulation sont adaptés en fonction de l'avancement des travaux par tronçon de plus ou moins 100 mètres.

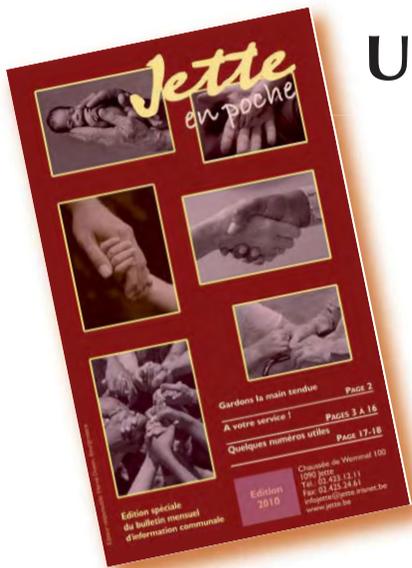
#### Place Cardinal Mercier

#### Rénovation du collecteur et réalisation d'un bassin d'orage

Mi-octobre, l'IBDE a entamé des travaux sur la place Cardinal Mercier. Le chantier, dont la durée est estimée à 180 jours ouvrables, a pour objet la rénovation d'un collecteur ainsi que la réalisation d'un petit bassin d'orage destiné à diminuer les risques d'inondations dans le quartier. Les modifications de la circulation et des règles de stationnement sont indiquées par une signalisation appropriée.

# Jette en poche

## Un guide pratique débordant de bonnes infos



L'administration communale constitue, dans de nombreux domaines, un interlocuteur incontournable pour les citoyens. Parce qu'un petit coup de fil peut parfois éviter des déplacements inutiles ou des malentendus, l'administration communale de Jette publie, cette année encore, le Jette en poche.

Ce petit guide vous donne en un coup d'oeil un aperçu des coordonnées de l'administration communale, du collège des bourgmestre et échevins, de divers services publics tels le CPAS, l'ALE, le Foyer jettois,... Vous y découvrirez en outre des données plus spécifiques telles que, par exemple, les crèches, les écoles communales, les infrastructures culturelles ou sportives. Enfin, le "Jette en poche" reprend une série de numéros de téléphone utiles comme celui des pompiers, de Bruxelles-Propreté, des Finances,...

Le thème de l'édition 2010 du Jette en poche est la promotion de la cohésion sociale, vous y trouverez donc, outre les informations traditionnelles, la liste des différentes associations jettoises actives dans ce domaine.

Le Jette en poche 2010 vous est remis en même temps que le journal communal de février.

## La cohésion sociale bien implantée dans notre commune

L'Union européenne a désigné 2010 comme l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De nombreuses associations jettoises se sont donné pour mission de tisser des liens entre les habitants, de sortir de l'isolement les personnes qui y sombrent pour l'une ou l'autre raison,... La cohésion sociale est importante. Que cette cohésion passe par des projets culturels, éducatifs, d'accompagnement psychologique ou autre, les associations citées ci-dessous réalisent finalement l'essentiel : donner de la valeur à des personnes qui, à un moment de leur vie, s'en croient dépourvues.



- **Centre d'Entraide de Jette**  
**Vocation sociale, aide à tout Jettois en difficulté, projet d'économie sociale**  
 Tout public  
 Rue Henri Werrie 11  
 Tél.: 02.428.90.56
- **Vie féminine asbl - Espace femme de Jette**  
**Aide, activités et ateliers pour femmes**  
 Place Cardinal Mercier 29  
 Tél.: 02.420.64.78 ou 02.513.69.00
- **L'Abordage**  
**Cohésion sociale, maison de quartier**  
 Rue Jules Lahaye 169  
 Tél.: 02.425.87.85 ou 0479.42.95.02
- **Centre culturel de Jette Projet Interquartier**  
**Cohésion sociale, accompagnement des jeunes, projets interculturels et intergénérationnels,...**  
 Travail de terrain dans les quartiers du sud de la commune  
 Bd de Smet de Naeyer 145  
 Tél.: 02.427.62.00 ou 0498.103.797 ou 02.426.64.39
- **asbl Tarantino**  
**Socio-culturel, promotion des arts urbains**  
 Tout public  
 Avenue de l'université 7 - 1050 Bruxelles  
 Tél.: 0472.35.03.17
- **Femmes prévoyantes socialistes (FPS)**  
**Insertion sociale et professionnelle**  
 Rue Van Bortonne 105  
 Tél.: 02.515.04.01 - 0473.80.20.03
- **Accueil Montfort asbl**  
**Maison d'accueil et d'hébergement**  
 Pour femmes et hommes seuls de 18 à 50 ans sans logement  
 Rue de l'Eglise St Pierre 12  
 Tél.: 02.426.87.12  
 Prise de RDV entre 8h et 16h
- **Restojet**  
**Restaurant social**  
 Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h  
 Tout public  
 Place Cardinal Mercier 36  
 Tél.: 02.420.24.95
- **L'Ange gardien**  
 Restaurant social  
 Samedi et dimanche midi  
 Tout public  
 Avenue Secrétin (côté place Mercier)  
 Tél.: 02.479.27.52
- **L'Arbre de vie**  
**Halte-garderie d'urgence nécessité, accueil des femmes et enfants qui cherchent un lieu d'accueil, d'aide et d'écoute**  
 Pour femmes en difficulté avec enfants âgés de 1 mois à 4 ans
- Rue Vandenschrieck 73  
 Tél.: 02.428.21.24 ou 0499.86.83.72
- **Le Centre MIR asbl**  
**Médiations, investigations familiales, rencontres assistées**  
 Place Philippe Werrie 16  
 Tél.: 02.502.06.05 ou 0473.19.07.34
- **Le Nouveau Centre Primavera asbl**  
**Service de santé mentale**  
 Rue Stanislas Legrelle 48  
 Tél.: 02.428.90.04
- **Entre Autres asbl**  
**Encadrement psycho-social et habitations protégées pour adultes en difficultés psychologiques**  
 Rue Bonaventure 28  
 Tél.: 02.478.93.62
- **Le Centre de vie**  
**Centre de jour pour personnes handicapées mentales**  
 Avenue J.-J. Crocq 8  
 Tél.: 02.479.98.50
- **Clinique Sans Souci asbl**  
**Hôpital psychiatrique ouvert**  
 Avenue de l'Exposition 218  
 Tél.: 02.478.04.33
- **Ploef! Plus on est de fous...**  
**Socio-culturel, ateliers**  
 Rue Bonaventure 100  
 Tél.: 02.476.98.07
- **Gemeenschapscentrum Essegem (néerlandophone)**  
**Socio-culturel, ateliers de langue adultes et enfants, théâtre, musique, espace de rencontre**  
 Rue Léopold Ier 329  
 Tél.: 02.427.80.39

# Des mesures en cas de pics de pollution

## Pour aider à maintenir une bonne qualité de l'air

*Durant l'hiver peuvent survenir des pics de pollution aux conséquences néfastes pour la santé. Afin de limiter cette pollution, les autorités ont mis en place trois seuils d'intervention, qui comprennent chacun des mesures spécifiques principalement axées sur le trafic automobile. Cela va des limitations de vitesse à une interdiction totale de rouler.*

Notre pays connaît régulièrement des pics de pollution hivernaux qui peuvent avoir des conséquences sur notre santé. Ils sont dus principalement à l'accumulation de polluants provenant des gaz d'échappement des véhicules et, dans une moindre mesure, du chauffage des logements et bureaux et de l'activité industrielle. Les pics de pollution apparaissent surtout de novembre à mars, quand une température basse, l'absence de vent et le phénomène d'inversion thermique empêchent la dispersion correcte des polluants dans l'air. Cette accumulation de substances polluantes diminue la qualité de l'air, ce qui peut entraîner des problèmes de santé pour les catégories à risque (bébés, personnes âgées et personnes souffrant d'asthme). Afin de prévenir la pollution atmosphérique, et donc aussi pour préserver notre santé, trois types de mesures sont mises en place en cas de pics de pollution.

### Interdiction de rouler

Trois seuils d'intervention sont prévus en fonction des niveaux de pollution. Au premier seuil d'intervention, la vitesse autorisée est de 90 km/h sur le ring et de 50 km/h dans toute la Région bruxelloise, même sur les axes où l'on peut habituellement rouler plus vite. Si l'on atteint le deuxième seuil, la circulation alternée est



instaurée. Ainsi, seules les plaques dont le dernier chiffre est pair (ou impair) peuvent rouler. L'interdiction de rouler s'applique aux camions de 7h à 10h et de 17h à 20h. En outre, la température est limitée à 20°C à l'intérieur des immeubles de bureaux. Les transports en commun, les véhicules des services d'urgence et d'utilité publique sont autorisés à rouler. Enfin, au troisième seuil, tout véhicule motorisé sera interdit à la circulation (à l'exception des véhicules prioritaires cités plus haut) et la température ne pourra pas dépasser 20°C dans les immeubles de bureaux.

Une information vers le grand public est prévue à chaque seuil d'intervention.

### La commune de Jette fait plus

Afin de lutter contre l'accumulation de polluants dans l'air et le réchauffement climatique, le collège des bourgmestre et échevins de Jette a décidé d'instaurer des « journées gros pulls » pendant les mois d'hiver. Déjà au premier seuil d'intervention, la température des bâtiments communaux sera diminuée de 2°C (sauf dans les milieux d'accueil de la petite enfance). Ce simple geste permet à l'administration communale de participer activement et concrètement à l'amélioration de la qualité de l'air.

**Renseignements :** [www.picdepollution.be](http://www.picdepollution.be)

## A chaque déchet sa couleur

# Obligation de trier depuis le 1<sup>er</sup> janvier

*Après le verre, c'est au tour des déchets ménagers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le tri des déchets est obligatoire pour toutes les personnes résidant dans l'une des 19 communes de la région bruxelloise. Le jaune, le bleu et le blanc trouvent donc leur place dans tous les ménages de la capitale. Les règles d'un bon tri commencent ici.*

Le tri des déchets ménagers a avant tout pour but la préservation de l'environnement. Un déchet déposé dans le bon sac, c'est un déchet qui sera recyclé. Quel déchet pour quelle couleur?

### - Le sac jaune ou le paquet bien ficelé

Vous y mettez les papiers et les cartons tels que des magazines, des journaux, des enveloppes, des cahiers, des emballages cartonnés, des rouleaux de papier, des publicités (que vous aurez sorties de leur emballage en plastique). Attention, tout cela doit être propre et sec. Pas question donc d'y glisser un carton de pizza imbibé de gras ou un mouchoir usagé.

### - Le sac bleu

Vous y déposez les emballages PMC secs et propres, comme par exemple les bouteilles d'eau, de jus de fruits ou de lait, les bidons de produits à lessiver, les canettes, les boîtes de conserve,... Sachez que les barquettes

en aluminium vont dans le sac bleu mais que les feuilles d'aluminium vont dans le sac blanc. De même, jetez les bombes aérosol alimentaires (crème fraîche) ou cosmétiques (laque, déodorant) dans les sacs bleus mais déposez les autres types d'aérosol à la

déchetterie ou aux Coins Verts Mobiles (lire en page 11).

### - Le sac blanc

Vous y mettez tout ce qui ne peut se trouver ni dans les sacs bleus, ni dans les sacs jaunes, ni dans les bulles à verre.

Cela comprend notamment les déchets de cuisine, la frigolite, les sacs et gobelets en plastique, les ravers de fruits et légumes, les barquettes de biscuits,...

Les gobelets en verre, le verre résistant aux hautes températures (plats allant au four type pyrex, plaques en vitrocéramique), la porcelaine, la faïence, la céramique, les récipients en terre cuite, le cristal, l'opaline et les ampoules à incandescence doivent être mis dans le sac blanc après avoir été soigneusement emballés afin d'éviter que des morceaux acérés trouent le sac et blessent le personnel de collecte.



**Si vous avez encore des doutes sur le tri des déchets ménagers ou si vous désirez savoir quand les camions de collecte sélective passeront près de chez vous, contactez Bruxelles-Propreté au numéro gratuit 0800.981.81 ou surfez sur [www.bruxelles-proprete.be](http://www.bruxelles-proprete.be).**

# Grande campagne de ramassage 3m<sup>3</sup> d'encombrants retirés gratuitement

*Si vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants (vieux meubles, appareils ménagers,...), vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale ou convenir d'un rendez-vous avec Bruxelles-Propreté pour un ramassage à domicile (voir ci-dessous).*

La Région organise une grande campagne exceptionnelle de collecte pendant laquelle vous pouvez jeter gratuitement 3 m<sup>3</sup> d'encombrants. Cette collecte aura lieu à Jette du 28 février au 6 mars 2010. Vous convenez d'un jour et d'une heure avec Bruxelles-Propreté et ses équipes passeront vous débarrasser de vos objets encombrants.

Vous avez chez vous un vieil appareil ménager, un fauteuil usé, un matelas défoncé,... dont vous souhaitez vous débarrasser ? Appelez Bruxelles-Propreté au 0800.981.81 pour un rendez-vous.

Ces encombrants doivent être pla-

cés dehors à 7h si le rendez-vous a été fixé pour la matinée et à 14h pour les rendez-vous pris pour l'après-midi. Cette collecte ne se fait que sur rendez-vous et quelqu'un doit être présent au moment où elle a lieu.

Sont compris dans la catégorie des objets encombrants : les appareils ménagers tels qu'un frigo, un aspira-

teur, un lave-vaisselle, une télévision,... ; des meubles et de la décoration tels qu'une table, des chaises, un matelas, un lit, un fauteuil, un bureau, des meubles démontés,... Ce qui NE sera PAS emporté par Bruxelles-Propreté : les déchets de jardin, les produits toxiques ainsi que le matériel de construction et de rénovation.



- 3 m<sup>3</sup> gratuits, 19 € par m<sup>3</sup> supplémentaire
- Uniquement sur rendez-vous au 0800.981.81, votre présence est requise au moment du ramassage
- Du 28 février au 6 mars 2010
- Par objets encombrants, il faut comprendre les vieux meubles, les appareils ménagers, etc. Donc, aucun déchet vert, produit toxique ou matériel de construction ou de rénovation

## Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

**Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour le mois de février 2010:**

**Place Cardinal Mercier (police)**

(chaque deuxième lundi du mois) le 8 février de 17h15 à 18h15

**Avenue Woeste (N-D de Lourdes)**

(chaque quatrième lundi du mois) le 22 février de 18h30 à 19h30

## Déchets verts

**COLLECTE REGIONALE.** Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir ci-contre).

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 7 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 €/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettoises: 32 €/m<sup>3</sup>.

## Objets encombrants

**DECHETTERIES REGIONALES.** Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

**ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.**

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. Depuis le mois de décembre, vous pouvez à nouveau contacter Bruxelles Propreté pour fixer un rendez-vous le dimanche également.

## Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

## Petits déchets chimiques

**COINS VERTS MOBILES.**

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

## Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

## Du 3 au 25 février

# Exposition "Fenêtres de Bruxelles" à La Maison communale

En collaboration avec le Centre urbain, la commune de Jette organise, du 3 au 25 février (durant les heures d'ouverture de l'administration), une exposition sur la valeur patrimoniale des châssis existants et d'autres éléments de façade tels que les corniches, les balcons,... dans le hall de La Maison communale.

L'exposition est conçue comme une campagne de sensibilisation sur la conservation des châssis en bois et des éléments de façade d'origine. Dans le même temps, des conseils sont prodigués sur la manière de garder en état ces composants originaux tout en ayant la possibilité de placer du double vitrage. Des informations sur les différentes primes à la rénovation seront également disponibles.

**Renseignements: Hadewig Quaghebeur - conseillère en rénovation - Contrat de Quartier Jette - 02.422.31.16 - hade.quaghebeur@hotmail.com - Permanence téléphonique le jeudi.**



## Expo "Fenêtres de Bruxelles"

Du 3 au 25 février 2010

à La Maison communale  
Chaussée de Wemmel 100

Pendant les heures d'ouverture de l'administration communale

### Recette de saison

## Spaghettis aux choux de Bruxelles (4 personnes)

### Ingrédients

400 g de choux de Bruxelles  
400 g de spaghetti  
1 oignon  
3 cuillères à soupe de vin blanc  
20 cl de crème fraîche allégée  
30 g de parmesan  
une poignée de noix de cajou  
sel, poivre  
huile d'olive



### Préparation

Faites bouillir deux casseroles d'eau.

Préparez les choux : enlevez les feuilles abîmées, retirez la tige et faites une entaille en croix sur le trognon. Faites-les cuire ensuite dans l'eau bouillante salée pendant environ 15-20 min. Vérifiez la cuisson (piquez un chou avec la pointe d'un couteau ; si la lame pénètre facilement, le chou est cuit) et égouttez les choux.

Plongez-les spaghetti dans la seconde casserole et faites cuire suivant les instructions du paquet.

Dans une sauteuse, faites fondre l'oignon émincé finement dans une cuillère à soupe d'huile d'olive. Ajoutez le vin blanc, la crème, le parmesan et les noix de cajou. Salez légèrement et poivrez. Otez du feu.

Coupez les choux en deux et ajoutez-les à la sauce. Réchauffez sur feu doux.

Egouttez les pâtes et versez-les dans la sauteuse. Mélangez bien et servez immédiatement. Bon appétit!

## Chaque mois, retrouvez dans le Jette Info les fruits et légumes de saison

### A l'honneur en février :

**Fruits:** poire, pomme.

**Légumes:** betterave rouge, carotte en vrac, céleri-rave, champignon, chou blanc, chou de Bruxelles, chou de Milan (chou vert), chou frisé, chou rouge, chicon, germes de soja, mâche (salade de blé), navet, oignon, panais, pleurote, poireau, pomme de terre, potiron, pourpier, radis noir, rutabaga, salsifis.

### Source :

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison, et hors serre

Bruxelles Environnement - IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement)



6 février 2010

# Fête du Développement durable

## Fête du Développement durable

Le samedi 6 février 2010,  
de 13h30 à 18h

Gemeenschapscentrum  
Essegem,  
rue Léopold 1er 329  
Accès gratuit

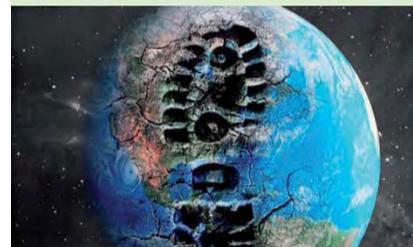
*La commune de Jette organise la seconde édition de la Fête du Développement durable le 6 février 2010. Cet événement, ouvert aux jeunes de 7 à 77 ans, comporte un ensemble d'activités interactives qui permettront à tous de passer un après-midi agréable et instructif en famille.*

La consommation durable est le thème de l'édition de cette année. Différentes associations bruxelloises et jettoises organiseront une dizaine d'activités attractives et surprenantes : leçons de cuisine avec des légumes oubliés, analyse de vos déplacements, calcul de votre empreinte écologique,...

Les enfants ne seront pas en reste. Ils pourront participer à la plupart des activités de « grands » et des animations leur seront plus particulièrement proposées : jeu de l'oie sur les économies d'énergie, moulage de leur main dans du plâtre, jeu exotique des légendes,...

En fin d'après-midi, une compagnie jettoise présentera la chorégraphie « Art-Terre » spécialement composée pour l'occasion. La « Symphonie des Objets abandonnés » de Max Vandervorst constituera assurément un spectacle surprenant aux sons insolites.

Renseignements: [agenda21@jette.irisnet.be](mailto:agenda21@jette.irisnet.be) - 02.422.31.12



### Ateliers

- **Cuisiner avec les légumes oubliés**  
Organisateur: GC Essegem  
Pour enfants et adultes
- **Décrypter la pub**  
Organisateur : CTV Media  
Pour enfants et adultes
- **Analyse tes déplacements**  
Organisateur: GREEN  
Pour enfants et adultes
- **Calcule ton empreinte écologique**  
Organisateur: Centre culturel de Jette  
Pour adultes
- **Mon empreinte**  
Organisateur: Centre culturel de Jette  
Pour enfants
- **Une deuxième vie pour vos textiles!**  
Organisateur: Rouf  
Pour enfants et adultes
- **Réseau d'échange de savoirs**  
Organisateur: Maison médicale La Boussole  
Pour adultes
- **Le jeu des légendes « Le cacao en photos »**  
Organisateur: Oxfam Magasin du monde  
Pour enfants et adultes
- **Photo-langage Agenda 21 local**  
Organisateurs: Habitat & Participation / Agenda 21 local  
Pour enfants et adultes
- **Jeu de l'oie sur les économies d'énergie**  
Organisateur: Ligue des familles  
Pour enfants et adultes
- **Ce que les étiquettes nous apprennent**  
Organisateur: CRIOC  
Pour enfants et adultes



## 7 février 2010

# Journée de l'Artisan

**La quatrième édition de la Journée de l'Artisan se déroulera le dimanche 7 février 2010. Le thème de la journée est identique à l'année dernière : « Ils ont de l'or dans les mains », slogan qui rend hommage à tous les artisans, quelle que soit leur spécialité. Horlogers, potiers, maréchaux-ferrant,... ouvriront les portes de leur atelier au grand public.**

**Une occasion idéale de (re)découvrir ces artisanats en famille.**

### Atelier Betty Moerenhoudt

Vous découvrirez le programme complet de la journée sur le site [www.journeedelartisan.be](http://www.journeedelartisan.be). A Jette, vous pourrez vous rendre chez Betty Moerenhoudt. Elle expose ses céramiques décoratives et ses poteries dans son atelier. Son travail de la terre se décline en théières, vases, services de table, lampes, décorations diverses,... Forte de son expérience et de son talent, elle crée des objets usuels et décoratifs pour lesquels elle combine différentes techniques. Son atelier vaut sans conteste le détour.

**Renseignements:**  
[www.journeedelartisan.be](http://www.journeedelartisan.be)



**Journée de l'Artisan**

**7 février 2010**  
Atelier Betty Moerenhoudt  
rue Henri Werrie 41  
1090 Jette

[www.betty-moerenhoudt.be](http://www.betty-moerenhoudt.be)

Betty Moerenhoudt transmet volontiers son savoir lors de stages pour adultes et adolescents.

Des stages sont aussi organisés tout au long de l'année pour les enfants à partir de 9 ans (voir en page 17).

#### - Stages de céramique et poterie pour adultes et ados

les mardis ou jeudis de 20h à 22h  
ou les vendredis de 9h30 à 12h

Prix: 110 € pour les cours en soirée / 120 € pour les matinées

#### - Stages de tournage

les samedis de 10h à 13h

Prix : 75 €

**Renseignements et inscriptions:**  
**02.427.17.23**

## Votre publicité dans l'annuaire commercial "Vivre à Jette"

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois", publie chaque année l'annuaire commercial "Vivre à Jette". Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune. Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 47.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez appeler l'administrateur de l'asbl "Commerce et Marché

*Vous pouvez vous inscrire via le site [www.jette.be](http://www.jette.be)*

annuel jettois" André Electeur au 0478.701.641 ou contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à [lzels@jette.irisnet.be](mailto:lzels@jette.irisnet.be).

**Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité, les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune [www.jette.be](http://www.jette.be), cliquez sur Economie et emploi et ensuite sur Vivre à Jette.**



### Nouveaux commerces à Jette

#### Nouveau à Jette

#### Studio MG Institut de beauté

Chaussée de Wemmel 9  
Maquillage permanent, tatouages artistiques, manucure  
Tél: 0474.478.256  
**Sur rendez-vous**

**Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines ont vu l'institut de beauté Studio MG ouvrir ses portes dans la chaussée de Wemmel. Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à [communication.1090@jette.irisnet.be](mailto:communication.1090@jette.irisnet.be).**

# Des mini-entrepreneurs vous aident à dépolluer votre habitation

*Dix rhétoriciens du collège Saint-Pierre de Jette ont décidé de se lancer dans l'aventure de la mini-entreprise. Bien en phase avec leur époque, ils ont privilégié l'écologie et vendent des plantes dépolluantes.*



La qualité de l'air à l'intérieur d'une maison ou d'un bureau n'est pas meilleure qu'à l'extérieur, bien au contraire. L'air que nous respirons lorsque nous sommes à l'intérieur est en effet vicié par des produits qui font partie intégrante de notre environnement (détergents, meubles, moquettes, peintures, cigarettes, ondes,...) ; ce qui peut causer des problèmes de santé à long terme. Les plantes dépolluantes présentent une solution simple et écologique à ce problème car elles captent et absorbent les polluants présents dans l'air.

Kwiatki, la mini-entreprise des jeunes du collège Saint-Pierre de Jette, vous propose une large gamme de plantes vertes, cactus et plantes à fleurs aux vertus dépolluantes prouvées.

Si vous cherchez à assainir l'air de vos pièces très simplement, par des moyens écologiques et esthétiques, tout en donnant un petit coup de pouce à de très jeunes entrepreneurs ingénieux, contactez Kwiatki. Pour les commandes, envoyez un mail à [kwiatki@hotmail.com](mailto:kwiatki@hotmail.com) ou appelez le 0470.51.45.03. Des emballages cadeaux sont disponibles sur demande.

**En savoir plus :** [www.mini-kwiatki.net](http://www.mini-kwiatki.net)

## Enseignement communal Quand inscrire son enfant?

*La commune de Jette a défini des critères objectifs pour faciliter les inscriptions dans les écoles communales. Ainsi, pour la prochaine rentrée scolaire, la date à laquelle vous pourrez inscrire votre enfant dans un de ces établissements dépendra, entre autres, du fait que vous soyez ou non domicilié(e) à Jette.*



*Exceptionnellement pour l'année scolaire 2010-2011, les inscriptions des fratries non jettoises députeront en même temps que celles des enfants domiciliés à Jette: dès le 22 février 2010*

Le droit à l'enseignement est un principe fondamental, inscrit dans la Constitution, que les pouvoirs publics se doivent de garantir à chacun. Pour que cet enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions et afin de maintenir le caractère de proximité de l'enseignement communal, l'administration communale de Jette - le pouvoir organisateur - a décidé de modifier les modalités d'inscription dans ses écoles maternelles et primaires.

### Un calendrier précis

Désormais, les inscriptions dans l'enseignement fondamental se feront en plusieurs temps distincts. Pour la rentrée 2010-2011, une priorité sera accordée aux fratries, c'est-à-dire les enfants dont le frère et/ou la sœur aîné(e) est déjà inscrit(e) dans l'école, et aux enfants domiciliés à Jette. Dès le 22 février de cette année, les directions d'école inscriront les petits Jettois et les fratries qui ne résident pas dans notre commune. La période d'inscription des enfants non jettois débutera le 1er juin 2010, soit trois mois avant la rentrée scolaire 2010-2011. Les inscriptions de fratries jettoises ont quant à elles débuté mi-janvier.

Notez que cette mesure est exceptionnelle et transitoire. En effet, à partir de la rentrée 2011-2012, les inscriptions se dérouleront en quatre phases : dès la mi-janvier pour les fratries jettoises, dès la mi-février pour les enfants domiciliés à Jette, à partir de la mi-mai pour les fratries non jettoises et à partir du début du mois de juin pour les autres bambins (qui ne résident pas à Jette et qui n'ont ni frère ni sœur fréquentant déjà un établissement scolaire communal).

### Une confirmation d'inscription

Les parents qui inscrivent leur enfant dans une école jettoise se verront remettre, lors de l'inscription, un document confirmant cette inscription. Si l'école est complète, la direction remettra alors un document prouvant la démarche ainsi qu'une attestation de manque de places disponibles. Munis de cette attestation, les parents pourront alors inscrire leur enfant sur une liste d'attente ou s'informer des places vacantes dans d'autres écoles communales jettoises auprès du service communal de l'Enseignement qui centralise les données fournies par les différentes directions et dispose ainsi d'une vue d'ensemble sur le réseau communal.

**Renseignements :** service communal de l'Enseignement francophone – chaussée de Wemmel 100 – 02.423.13.56 ou 02.423.13.53.

## Au programme pour les seniors

**Dimanche 21 février 2010:**

### Opérette « La Veuve joyeuse »



Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présente "La Veuve Joyeuse", un succès incontournable du compositeur hongrois Frans Lehar.

Cette opérette conte les aventures de Popoff, ambassadeur à Paris de Marsovie, un petit pays au bord de la faillite, qui veut arranger le mariage de Missia Palmieri, détentrice de la plupart des capitaux de Marsovie avec le prince Danilo. Il ignore cependant que tous deux se sont aimés par le passé et que la famille du prince les a séparés, refusant l'entrée dans leur monde de la modeste fille du peuple qu'elle était à l'époque. Dans le même temps, Popoff ne doit pas perdre de vue son épouse Nadia, très sensible aux charmes de Camille de Contançon.

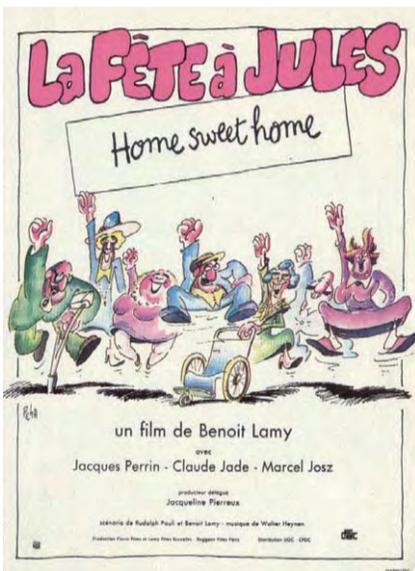
Au centre culturel d'Auderghem - bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles  
Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 33 € pour le spectacle et le transport / 29 € pour le spectacle uniquement

**Réservations : dès à présent**

**Mardi 30 mars à 14h:**

### Projection du film « Home sweet home »



Tourné à Jette, le film "Home Sweet Home" de Benoit Lamy raconte avec humour la révolte des pensionnaires d'une maison de repos. Aux côtés des deux vedettes du cinéma français Claude Jade et Jacques Perrin, des acteurs du théâtre belge comme Marcel Josz, Ann Petersen ou Jacques Lippe crèvent l'écran. Le film, qui fut un énorme succès populaire, a décroché 14 prix internationaux (Meilleur film à Montréal, prix spécial du jury à Moscou...) et reste l'un des plus grands films du cinéma belge.

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Prix: 2,50 €

Réservations : à partir du mercredi 3 février

#### Réservations:

Horaires des réservations : les mardi, mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45.

Possibilité de payer votre carte d'entrée sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : « Activité X + Nom + N° de réservation » (Prière de téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour connaître votre numéro de réservation ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - phellem@jette.irisnet.be)

Les cartes vous seront envoyées à domicile.

## Grand succès pour Jette on Ice 2

# La piste de glace attire 5.200 patineurs

**Du 4 au 20 décembre 2009, une grande patinoire montée sur la place Reine Astrid, et recouverte de vraie glace, a provoqué de jolis moments de plaisir.**

Jeunes et moins jeunes sont venus montrer leurs talents sur la piste de 300m<sup>2</sup>. Cette initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché annuel Jettois présidée par Yves Putzeys, en collaboration avec l'association de commerçants Shopping Jette, a attiré pas moins de 5.200 patineurs, dont 1.200 élèves de Jette et des environs.

L'inauguration fut festive, avec une visite de Saint-Nicolas et des pères fouettards qui ont distribué 200 peluches parmi les enfants présents. Le Père Noël, accompagné de quelques Mères Noël, n'a pas non plus manqué de faire un petit saut à la patinoire.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, pour davantage de plaisirs de glace sur la place Reine Astrid.



## Sports et détente au programme des congés de Carnaval

**Du 15 au 19 février, les écoliers auront droit à leur premier break de l'année 2010. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant la semaine de Carnaval. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!**

### ● Soyez stages

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, sport et néerlandais.

**Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be**

### ● Centre de Formation Sportive asbl

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte,...

**Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be**

### ● Betty Moerenhoudt- Atelier de céramique et poterie

Pour enfants d'au moins 9 ans et adolescents. Céramique et poterie, travail du grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,... Cycle de 5 demi jours à 75 €.

Betty Moerenhoudt propose également des stages pour adultes et adolescents (voir détails en page 14).

**Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be**

### ● Aqua & Sport Kids

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

**Aqua & Sport Kids - 0476.93.89.02**

### ● Muriel Orange

Pour enfants de 4 à 5 ans. Stages créatifs : bricolage, peinture, sculpture, dessin, masques et costumes à paillettes.

**Muriel Orange - rue Léopold Ier 286 - 0476.86.52.93 - contact@murielorange.com - www.murielorange.com**

### ● Ecole de Vie - Centre des arts martiaux jettois

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

**Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be**

# Les 24h de Picorchamps, c'est reparti pour un tour

**Les 19 et 20 février prochains, la 29<sup>ème</sup> édition des 24h de Picorchamps se déroulera au collège Saint-Pierre de Jette. Une centaine de pilotes s'affronteront au volant de voitures miniatures sur circuit électrique.**

Picorchamps fait vivre les émotions des 24 heures de Francorchamps,... à l'échelle 1/32<sup>ème</sup>. Certes, les bolides de GP sont petits, mais les sensations ressenties par les participants et leurs supporters ne sont en rien réduites.

Du vendredi 17h au samedi 17h, des équipes de passionnés se relayeront au volant de voitures électriques. Sur plusieurs pistes différentes d'une longueur totale de près de 60 mètres, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur véhicule miniature. Les équipes sont déjà constituées mais le public et les supporters sont les bienvenus.

En partenariat avec l'asbl Marche ou Rêve, de nombreuses animations seront organisées en marge de la course: un bar et des possibilités de restauration, des jeux-concours, un concert le vendredi soir, un château gonflable, de la magie ainsi qu'un concours de déguisement le samedi après-midi.

Héritage scout oblige, une partie des profits des 24h de Picorchamps sera versée à l'asbl Clowns et Magiciens sans frontières.

### 29<sup>ème</sup> édition de Picorchamps

**du vendredi 19 février à 17h au samedi 20 février à 17h**

au collège Saint-Pierre de Jette (bd de Smet de Naeyer 229)

Entrée: 3 €.

Une course Open est organisée le mercredi 17 février. Tout le monde peut y participer, sous réserve de disponibilité.

**Renseignements: Picorchamps asbl - rue Jules Lahaye 134 à 1090 Bruxelles - tél.: 0476.290.500 - site internet: www.picorchamps.be - email: picorchamps@picorchamps.be.**

## Picorchamps 2010

Bon à découper pour une **entrée gratuite** valable pour une personne entre le 19 février à 17h et le 20 février à 17h.



## Navexpo 2010

*Navexpo, en 2010, sera composée de 2 volets. Que les passionnés de la mer n'hésitent donc pas à faire un saut à l'abbaye de Dieleghem.*

### - Un paquebot à voiles

Elaboré depuis deux ans dans le plus grand secret, le paquebot du futur a été présenté par STX Europe. Il rassemble toutes les innovations et derniers développements en matière de réduction d'énergie et de respect de l'environnement. Avec ce nouveau concept, STX veut révolutionner l'approche de la construction et de l'exploitation des navires de croisière. En utilisant au maximum le potentiel des énergies renouvelables et des nouvelles technologies en matière de propulsion et de valorisation des déchets, le concept doit permettre de réduire de moitié la facture énergétique des bateaux. Concours, conférence et visites guidées (groupes sur réservation).

### - Bathyscaphe

En 1962, Houot et Willm effectuent la première plongée à grande profondeur avec le bathyscaphe l'Archimède. Ils touchent le fond à 9.200 mètres et y restent 3 heures. Dans les jours suivants ont lieu d'autres plongées d'essai dont une qui permet d'atteindre un fond à 9 500 mètres. De 1962 à 1970, l'Archimède a effectué 139 plongées (Méditerranée, Japon, Porto-Rico, Grèce, Madère et Açores).

### Navexpo 2010 - Marine & technologies d'aujourd'hui

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14) **du 16 janvier au 28 février 2010**

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h. Entrée gratuite

**Renseignements: abbaye de Dieleghem - 02.479.00.52**



## 'PLOEF! Plus On Est de Fous' Cinéventura et atelier de chant polyphonique

*L'espace de rencontres culturelles « PLOEF ! Plus On Est de Fous » a ouvert ses portes fin octobre au 100 rue Bonaventure. PLOEF ! s'adresse à un large éventail de gens. Chacun trouvera certainement son bonheur dans le programme varié qui propose des concerts, des expositions, des repas, des spectacles, des ateliers de cuisine et de chant, des projections de films, des débats,...*

### Cinéventura

Envie de voir un film sur grand écran en compagnie de quelques voisins, d'amis ou de sympathisants de PLOEF !? Cinéventura présente des films grand public de qualité. Un cinéma de quartier familial, entre écrans plats et vrai cinéma. Les verres tinteront après la projection pour les discussions entre amis.

Participation aux frais + boisson : 5 € ; - de 18 ans : 4 € ; - de 12 ans : 3 €

Projection de films le samedi soir (adultes) et le dimanche après-midi (enfants admis). Sous-titrage en français et en néerlandais si nécessaire et si possible.

Prochain film : **Dimanche 7 mars 2010 à 16h : Home Sweet Home (1973 – Benoit Lamy)**

### Atelier voix-chant-polyphonie

Se rencontrer tous les mois pour partager le plaisir de chanter ensemble, c'est possible lors des ateliers de chant polyphonique. Découvrir la solidarité dans le chant. Tendre l'oreille pour les autres, s'améliorer, apprendre en s'amusant, en écoutant, en essayant,...

L'atelier se donne en français. Une traduction (en néerlandais) sera faite si nécessaire.

Ouvert à tous à partir de 16 ans; la connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

Prix: 15 /12 € par atelier; 3 leçons: 40/30 €

**Dimanche 28 février de 14h30 à 16h30 : chansons françaises du 20<sup>ème</sup> siècle**

**Dimanche 28 mars de 14h30 à 16h30 : Let's swing !**

### PLOEF!

Bonaventurestraat 100

02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com



## La Philharmonie royale de Jette présente le Gala "Disney"



### Le 27 février 2010 à 20h

Dans l'église Sainte-Claire (avenue De Heyn)

Entrée : 10 €

### Renseignements:

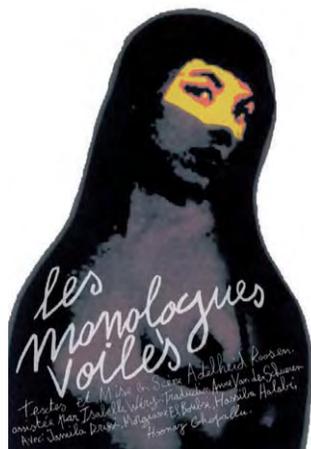
**harmoniejette@gmail.com**

Réservations: par virement sur le compte bancaire 437-0103951-05 au nom de la Philharmonie royale de Jette, rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10 à 1090 Jette, avec en communication « XX places pour le concert du 27 février ».

## Le Centre culturel de Jette présente...

### Théâtre

### “Les Monologues voilés” d’Adelheid Roosen



Des discussions qu'elle a eues avec des femmes marocaines, sur tout et n'importe quoi, le travail, le hammam, le pubis, l'intégration, l'intégrisme,... l'auteure Adelheid Roosen a trouvé l'inspiration pour "Les Monologues voilés". Sur scène, ces femmes parlent de leur relation au plaisir, à la tradition, au Coran, au viol, à la maternité, à l'homosexualité, à la circoncision, au désir,...

Cette pièce lève paradoxalement le voile sur les femmes musulmanes et dépouille le spectateur de ses préjugés les plus ancrés. Elle offre un instant d'intimité partagé et invite à mieux se comprendre entre Occidentaux et Orientaux, entre mères et filles, entre hommes et femmes.

Les Monologues voilés ont rencontré un incroyable succès lors de la création en français au Théâtre de Poche en janvier 2008. Repris en mai, le spectacle a été joué à guichet fermé.

**Théâtre « Les Monologues voilés » de Adelheid Roosen**

**Les 11, 12 et 13 février à 20h**

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 12 € / 10 € sur réservation / Art. 27 bienvenus

**Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39**

### Théâtre « La perruche et le poulet » de Robert Thomas

A l'étude de Maître Rocher, l'inspecteur Grandin mène des investigations difficiles ... et pour cause! La standardiste, Alice Postic, prétend avoir vu son patron s'écrouler devant elle, un couteau dans le dos. Mais le cadavre s'est volatilisé. Et Alice, bavarde comme une pie, compromet le bon déroulement de l'enquête. De plus, personne n'a d'alibi vraiment sérieux. Ni Virginie, la pulpeuse secrétaire, ni Suzanne, la vieille fille amoureuse du patron, ni Robert, le Don Juan de l'étude, ni même Clara, l'épouse de Maître Rocher, qui laisse planer un certain mystère sur sa vie privée... Une palpitante intrigue comico-policrière, menée tambour battant par la compagnie théâtrale Le Rideau Jettois, en collaboration avec le Royal Euterpe.



Avec: Ildiko Acs, Anne Cornette, Pascale Crozaz, Olivier Dardenne, Christian De Wulf, André Decorte, Marc Parys, Yvan Peeters, Arnold Robertz, Annie Smits et Isabelle Turneer.

Mise en scène: Raymonde De Bruyne et Martine Schuermans

**Théâtre « La perruche et le poulet » par Le Rideau Jettois**

**Les 19, 20 et 27 février à 20h et les 21 et 28 février à 15h**

Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

**Renseignements et réservations: 02.426.49.41 (en matinée) ou 02.426.07.57**

### Théâtre jeune public “Tukki bi” par l’Atelier et Théâtre du

### Copeau



Tukki bi est un oiseau migrateur. Il vit avec Monsieur Edouard, son ami. Tous les ans, dès l'arrivée de l'automne, comme des milliers d'oiseaux, on le voit partir vers le Sud pour fuir le froid... Alors, cette année, Tukki bi s'est organisé : il est le seul oiseau à voyager avec une immense valise sur le dos... Mais pourquoi une si grande valise ? Pour les enfants de 3 à 6 ans. Durée : 45 minutes.

**Théâtre pour enfants « Tukki bi »**

**Le 28 février à 15h**

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 6 € / Art. 27 bienvenus

**Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39**

## Au Rayon vert

### Soirée jeux de société

Découvrez les dernières tendances en matière de jeux de société. Le tout dans une ambiance conviviale et en mangeant une petite restauration sympa et de qualité (des tortellinis 4 fromages).

**Le 12 février à 20h**

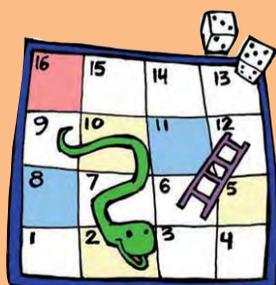
Entrée : 6 € / 9 € avec la restauration

**Le Rayon vert**

rue Van Huynegem 30-32

Tél. : 02.420.21.26

E-mail : lerayonvert@skynet.be



# Agenda

## Le 27 mars Fête de la famille

Le service communal Petite Enfance et Famille organise une fête le samedi 27 mars de 14h à 18h. Cette fête, ouverte à tous, aura lieu au Poelbosch (avenue du Laerbeek).

**Fête de la famille**  
Le 27 mars de 14h à 18h.  
au Poelbosch (avenue du Laerbeek).  
Entrée gratuite  
Renseignements : 02.422.31.36

**Du 15 au 17 mars  
Bourse de la Ligue des Familles**  
Plutôt que de laisser les vêtements (en bon état) que vous ne mettez plus prendre la poussière dans une armoire, participez aux bourses aux vêtements de la Ligue des Familles. Chaque ménage amène ce qu'il désire vendre et cela permet à d'autres foyers de faire de bonnes affaires. Une bourse aux vêtements d'été de 0 à 16 ans, de sport et de grossesse ainsi qu'au matériel de puériculture est organisée du 15 au 17 mars.  
**Bourse aux vêtements de la Ligue des Familles**  
du 15 au 17 mars  
dans la salle communale des Fêtes (place Mercier 10)  
Dépôt: exclusivement sur rendez-vous  
au 02.427.22.42  
(les 8 et 9 mars de 19h à 20h uniquement).

## Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

**Le 11 février à 14h30**

**Jacques Rifflet,**

professeur honoraire de Droit, de Politique internationale  
et d'Analyse des facteurs religieux:

**"L'ère Obama,  
un grand bouleversement mondial"**  
dans la Salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 €

Infos: service de la Communauté française -  
Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

## Chaque mercredi Cours de danse africaine

Envie de bouger sur les rythmes africains? L'asbl Kwa!, initiatrice et cheville ouvrière du festival Jam in Jette, organise des cours de danse africaine ouverts à toutes et à tous. Rendez-vous tous les mercredis au pavillon du Poelbosch.

**Cours de danse africaine**  
Chaque mercredi de 18h à 19h  
Au pavillon du Poelbosch  
(avenue du Laerbeek 112)  
Renseignements : 0473.58.36.97



## Rencontre et débat

### Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

1er février:

"Nos jeunes sont amoureux... et nous ?"

8 février:

"Je t'aime et je te kiffe.. où en est l'amour ?",  
en présence d'un juriste

22 février:

"Retrouvons notre adolescence"

au Centre culturel Le Fourquet

(place de l'Eglise 15 à Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements: 02.428.90.43 (Primavera)

02.478.82.40 (SSM Le Norois)

www.lecafedesparentsdebruxelles.be

*Face aux IST/SIDA,  
ne comptez pas sur le romantisme.  
Protégez-vous.*



## La Saint-Valentin, et si l'on pensait au sida ?

Le 14 février, c'est la Saint-Valentin, la journée des amoureux. C'est aussi un moment idéal pour rappeler que le sida ne se guérit toujours pas, et que le préservatif reste la seule manière de s'en protéger lors de relations sexuelles. La tendresse, l'affection ou la fougue ne prémunissent pas contre les infections sexuellement transmissibles, ne l'oublions pas !